



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Travaux d'amélioration de la sécurité routière, route 93S, parc national Kootenay (Km 10-17)		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-16-5072/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 007	Date: June 16, 2016 Date : 16 juin 2016
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-16-00733191		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: June 23, 2016	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 23 juin 2016	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 007

La présente modification vise à changer le devis et les dessins qui suivent, à modifier le tableau des prix et à répondre aux questions soumise en réponse à la demande de soumissions 5P420-16-5072/A.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q7. Quelle est la largeur de l'emprise à l'emplacement des excavations dans le roc 16+160 à 16+260 et 16+380 à 16+470?

R7. Il n'y a pas d'emprise routière dans le parc national Kootenay.

Q8. Au besoin, est-ce que Parcs Canada permet une dérogation sur l'emprise pour accéder au sommet des lieux d'excavation dans le roc avec de la machinerie à chenilles au km 16 + 000?

R8. Il n'y a pas d'emprise routière dans le parc national Kootenay. La machinerie à chenilles sera autorisée au sommet des lieux d'excavation dans le roc.

Q9. Jusqu'à quel endroit les déblais inadéquats de type D devront-ils être transportés? (Article de soumission 4c)

R9. Les déblais de type D peuvent être transportés à la carrière Mannix.

B. MODIFICATIONS AU DEVIS

SUPPRIMER

Section 01 01 10 Table des matières

REEMPLACER PAR

Section 01 01 10 Table des matières modifiée (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

SUPPRIMER

Section 01 11 00 Sommaire des travaux

REEMPLACER PAR

Section 01 11 00 Sommaire des travaux modifiée (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

SUPPRIMER

Section 31 24 13 Excavation de routes et de drainage

REEMPLACER PAR

modifiée SECTION 31 24 13 Excavation de routes et de drainage (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

SUPPRIMER

Section 31 32 19.01 Géotextiles

REEMPLACER PAR

Section 31 32 19.01 Géotextiles modifiée (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

SUPPRIMER

Section 32 32 34 Murs de soutènement

REEMPLACER PAR

Section 32 32 34 Murs de soutènement en sol renforcé modifiée (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

AJOUTER

Section 31 4 19 Drains en tuyaux perforés modifiée (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

C. MODIFICATIONS AUX DESSINS

SUPPRIMER

Dessin 2121-00202-00-C1 602

REEMPLACER PAR

Dessin 2121-00202-00-C1 602 modifié



D. MODIFICATIONS À L'ANNEXE A – FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

SUPPRIMER : En entier

REEMPLACER PAR : Voir page suivante. Les changements sont en rouge.

SUPPRIMER

Murs de soutènement

REEMPLACER PAR

Article 9 des prix unitaires modifié Murs de soutènement en terre stabilisée mécaniquement (voir ci-joint les changements indiqués en rouge)

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés



ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

Num. d'art.	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	01 25 20	Mobilisation et démobilisation	Montant forfaitaire	1	_____ \$
2	01 35 31	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	_____ \$
3	01 21 00	Coûts principaux	Montant forfaitaire	1	320,000.00\$
MONTANT FORFAITAIRE TOTAL Reporter le montant à l'alinéa 1)a) de SA03					_____ \$



TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
 (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	02 41 13.14	Enlèvement de chaussée en béton bitumineux				
		a) Fraisage jusqu'à une profondeur partielle	m ²	6,150	_____ \$	_____ \$
		b) Découpage à la scie de l'asphalte	m	450	_____ \$	_____ \$
2	10 14 53	Traffic Signage				
		a) Déplacer des panneaux existants				
		i) Déplacer des panneaux sur poteaux individuels et différents indicateurs de services publics existants	chacun	14	_____ \$	_____ \$
		ii) Déplacer des panneaux à deux poteaux existants	chacun	1	_____ \$	_____ \$
		iii) Déplacement de panneaux triples existants	chacun	2	_____ \$	_____ \$
3	31 11 00	Défrichage et essouchage				
		a) Essouchage	Hectare	9.9	_____ \$	_____ \$
4	31 24 13	Excavation de routes et de drainage				
		a) Décapage	m ³	15,500	_____ \$	_____ \$
		b) Excavation de matériaux de type « D » et remblai	m ³	22,550	_____ \$	_____ \$
		c) Transport de matériaux de type « D » jusqu'à la décharge	m ³	9,700	_____ \$	_____ \$
		d) Type A Excavation	m ³	3,400	_____ \$	_____ \$
5	31 37 00	Perrés				
		a) Fontaine à jets douchants	chacun	50	_____ \$	_____ \$
		b) Barrage de fossé	chacun	10	_____ \$	_____ \$
		c) Enrochement de protection du fossé de catégorie 10	m ³	2,300	_____ \$	_____ \$
		d) Enrochement du fossé de catégorie 1000	m ³	1,000	_____ \$	_____ \$



Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
6	32 11 20	Couche de fondation granulaire				
		a) Couche de fondation granulaire de qualité Select	Tonne métrique	32,800	_____ \$	_____ \$
		b) Couche de fondation granulaire de 80 mm	Tonne métrique	25,600	_____ \$	_____ \$
7	32 11 24	Couche de base granulaire				
		a) Couche de base granulaire de 25 mm de bonne granulométrie	Tonne métrique	12,300	_____ \$	_____ \$
8	32 12 16	Chaussée de béton bitumineux				
		a) Mélange moyen catégorie 1 reconnu par le ministère des Transports et de l'Infrastructure de la C.-B (19 mm)	Tonne métrique	8,700	_____ \$	_____ \$
		b) Déversoir en asphalte	Chacun	12	_____ \$	_____ \$
		c) Bordure de chaussée en asphalte	Mètre	1,075	_____ \$	_____ \$
9	32 32 34	Murs de soutènement en terre stabilisée mécaniquement				
		a) Conception et fourniture de mur de soutènement	m ²	47	_____ \$	_____ \$
		b) Mise en place de mur de soutènement	m ²	47	_____ \$	_____ \$
10	32 91 19.13	Mise en place et nivellement de terre végétale				
		a) Mise en place de terre végétale	m ³	15,600	_____ \$	_____ \$
11	32 92 22	Ensemencement				
		a) Ensemencement hydraulique	Hectare	10.5	_____ \$	_____ \$
12	33 42 13	Ponceaux de tuyau				
		a) Fournir et installer				
		i. Ponceau en tuyau de tôle d'acier ondulée de 600mm Ø	Mètre	77	_____ \$	_____ \$
		ii. Ponceau en tuyau de tôle d'acier ondulée de 900mm Ø	Mètre	10	_____ \$	_____ \$
		iii. Ponceau en tuyau de tôle d'acier ondulée de 1000 mm Ø	Mètre	35	_____ \$	_____ \$



13	34 71 13.01	Glissières (murets) en béton préfabriqué				
		a) Fournir des glissières				
		i. type CMB-E de 810 mm	chacun	81	_____ \$	_____ \$
		ii. type CMB-H de 810 mm	chacun	80	_____ \$	_____ \$
		iii. type CTB-2 de 810-690 mm	chacun	2	_____ \$	_____ \$
		iv. type CTB-1 de 690-460 mm	chacun	2	_____ \$	_____ \$
		v. type CBN de 460 mm	chacun	2	_____ \$	_____ \$
	b) Déplacer des glissières					
	i) Enlever et éliminer	Mètre	320	_____ \$	_____ \$	
14	34 71 13.25	Garde-corps				
		a) Fournir et installer Garde-corps	Mètre	700	\$ _____	\$ _____
		b) Fournir et installer Dispositif d'extrémité	chacun	6	\$ _____	\$ _____
TOTAL DES PRIX UNITAIRES Reporter le montant à l'alinéa 1)b) de SA03					_____ \$	

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.